

Intitulé Diplôme : titre professionnel ouvrier paysagiste

Niveau : 3

Lieu : ISETA-ECA Service Pro

Code diplôme : 37875

Nombre de place : 12

Durée de la formation : 12 mois

Statut : Salarié en contrat d'alternance

Heures de formation : 20 semaines en centre de formation et 27 semaines en entreprise formatrice

Descriptif de l'emploi visé

L'ouvrier paysagiste aménage et entretient des espaces paysagers dans un objectif esthétique fonctionnel ou écologique. Il végétalise les villes et espaces périurbains, effectue des travaux de maçonnerie paysagère et réalise la pose et l'entretien des circulations, des terrasses et des équipements de parcs et jardins. Il assure l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux. Il réalise les opérations de maintenance de premier niveau du matériel mis en œuvre. Ouvrier polyvalent, il s'occupe des végétaux et est aussi capable d'effectuer des travaux de maçonnerie, d'installer des systèmes d'irrigation et d'entretenir le matériel qu'il met en œuvre. Il exerce ses activités, seul ou en équipe, en plein air, en toutes saisons. Il utilise fréquemment des matériels motorisés et peu utiliser, pour lutter contre les bioagresseurs, des méthodes préventives ou curatives adaptées, dans le respect de la législation en vigueur. En fonction de l'activité de l'entreprise et de la situation géographique des différents chantiers, les déplacements peuvent être fréquents, souvent dans un périmètre permettant un retour quotidien au domicile ; le travail implique parfois des horaires adaptés.

Objectifs de la formation

L'objectif principal de l'action de formation vise à acquérir les connaissances et compétences du métier d'ouvrier(e) paysagiste pour accéder à un emploi durable par le biais d'un parcours certifiant visant l'obtention d'un titre « ouvrier paysagiste » de niveau 3. A l'issue de la formation le stagiaire maîtrisera les compétences techniques pour la création et l'entretien des espaces paysagers.

Conditions d'entrée

Niveau d'entrée : Maîtriser les consignes orales et écrites en français. Préconisation d'une période de mise en situation Professionnelle pour les candidats n'ayant aucune connaissance du métier.

Âge : 18 ans minimum

Aptitudes souhaitées : Résistance à la fatigue physique (intempéries, port de charges, travail en positions inconfortables), absence d'antécédents allergiques (pollen).

Modalités d'inscription et d'accompagnement :

- Demande de dossier de formation
- Participer à un entretien individuel et/ou accompagnement individuel et collectif par l'équipe de recrutement
- Passer un test de positionnement
- Signer un contrat d'alternance avec une entreprise

Type d'entreprises d'accueil :

- Entreprises du paysage
- Entreprises privées, gestionnaire de parcs, jardins, sols sportifs
- Entreprise de travaux publics avec service espace vert

Possibilité d'inscription jusqu'à deux mois après le début de la formation

Débouchés professionnels et poursuites d'étude

Entreprise du paysage. Parcs et jardins. Sols sportifs. Services techniques des collectivités. Services techniques des complexes touristiques. Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste - Ouvrier des espaces verts - Ouvrier paysagiste - Agent d'entretien des parcs et jardins

Le candidat ayant obtenu son diplôme titre professionnel ouvrier paysagiste peut poursuivre son parcours en

- Certificat de Spécialisation Arboriste Elagueur
- Certificat de Spécialisation en entretien de sol sportifs
- Si un projet d'installation est visé, poursuite possible en BTSA Aménagement Paysager (si diplôme du bac obtenu)

Descriptif des composantes de la certification

Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

Intitulé	Descriptif et modalités d'évaluation
Bloc de compétence n°1 de la fiche 37875 Entretien d'un espace paysager	<ul style="list-style-type: none">• Identifier un végétal d'ornement et contrôler son état sanitaire• Entretien d'un gazon et d'une surface semi ligneuse• Tailler des arbres et des arbustes• Abattre et débiter un arbre de quatrième dimension• Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux• Protéger des végétaux d'ornement des parasites, maladies et adventices
Bloc de compétence n°2 de la fiche 37875 Végétaliser un espace paysager	<ul style="list-style-type: none">• Identifier un végétal d'ornement et contrôler son état sanitaire• Réaliser un gazon ou une couverture végétale• Planter des arbres et des arbustes• Réaliser un massif paysager• Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
Bloc de compétence n°3 de la fiche 37875 Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager	<ul style="list-style-type: none">• Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices• Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager• Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager• Poser et entretenir un réseau d'arrosage

Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation.

Période en entreprise (27 semaines)

Préparation d'examen et session examen final (24 heures)

Tarifs et financement

Contrat de professionnalisation : formation prise en charge par l'organisme financeur dont dépend l'entreprise

Aucun coût de formation pour l'alternant.

Salaire versé par l'employeur.

Formation Professionnelle Continue : nos tarifs vont de 12,50€ à 25€ / heure. Se rapprocher de notre centre de formation afin d'étudier les différentes possibilités de financement et de rémunération et obtenir un devis. Possibilité de prise en charge financière et rémunération selon le statut du candidat.

Méthodes et moyens pédagogiques ●●●

Pédagogie de l'alternance (outils de liaison avec l'entreprise). Alternance d'apports théoriques, de mise en pratique et de partage des expériences des candidats et de l'intervenant qualifié. La pédagogie employée s'appuie aussi sur des démonstrations et/ou des questionnaires d'entraînement et/ou des exercices pratiques

Modalités d'évaluation ●●●

A l'issue d'un parcours de formation en alternance correspondant au titre professionnel d'ouvrier paysagiste (TP 00463), le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation ;
- un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises ;
- une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « épreuve de synthèse » ;
- un entretien avec le jury.

En cas de réussite partielle aux épreuves, le jury pourra délivrer ou non un ou plusieurs Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) constitutifs du titre :

- CCP1 - Entretenir un espace paysager (RNCP37875BC01)
- CCP2 - Végétaliser un espace paysager (RNCP37875BC02)
- CCP3 - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager (RNCP37875BC03)

Obtention du diplôme par capitalisation ●●●

Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation ou ayant réussi partiellement le titre peut obtenir le titre par capitalisation des CCP constitutifs du titre.

Pour l'obtention de chaque CCP, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels.

A partir de l'obtention d'un ou plusieurs CCP, le candidat peut se présenter aux autres CCP constitutifs du titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Plateaux techniques ●●●

Arboretum, zone de TP maçonnerie paysagère, parcs et jardins, tablettes

Les plus (actions diverses...) ●●●

- Exercices et évaluations pédagogiques en conditions réelles
- AIPR opérateur et Certiphyto Opérateur intégrés à la formation
- Suite de parcours possible : CS Arboriste élagage

Indicateurs de la dernière période d'activité ●●●

- Taux de réussite : 100%
- Taux d'insertion : 88%
- Taux de satisfaction : 95%